



## COMMUNIQUÉ

### **L'Institut Douglas certifié *Entreprise en santé* Le Douglas est le premier établissement en santé mentale à obtenir cette certification**

**Montréal, le jeudi 28 mars 2013** – L'Institut universitaire en santé mentale Douglas est devenu le premier établissement en santé mentale de la province à se voir octroyer la certification *Entreprise en santé*, décernée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ). Cette certification témoigne de l'engagement du Douglas envers la santé globale de ses employés.

La norme *Entreprise en santé* vise le maintien et l'amélioration durable de l'état de santé des personnes. Elle détermine les interventions et les mesures à mettre en place dans les milieux de travail pour favoriser l'acquisition de saines habitudes de vie par les employés. Cette norme amène les entreprises à agir sur quatre sphères reconnues pour avoir un impact significatif sur la santé et la productivité de leurs employés, soit les habitudes de vie, l'équilibre travail - vie personnelle, l'environnement de travail et les pratiques de gestion.

#### **Un programme bien structuré**

C'est surtout grâce à son programme de santé et de mieux-être que l'Institut Douglas a obtenu la certification *Entreprise en santé*. Lancé officiellement en mai 2011, le programme «Douglas en santé» est axé sur la prévention, la sensibilisation et le soutien aux employés. Il fait la promotion de saines habitudes de vie dans diverses sphères telles que la nutrition, l'activité physique, la conciliation travail-vie personnelle, et les bonnes pratiques de gestion. « Douglas en santé » vise à donner envie aux employés de prendre soin d'eux-mêmes et à les aider à atteindre leurs objectifs en matière de mieux-être, quels qu'ils soient.

« Cette initiative contribue au taux élevé de mobilisation de notre personnel, a indiqué Caroline Dubé, directrice des ressources humaines au Douglas. Nous nous soucions d'offrir un milieu de travail stimulant, respectueux, sécuritaire et favorable à l'adoption de saines habitudes de vie. Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, la certification *Entreprise en santé* devient ainsi un puissant élément d'attraction et de rétention. Concrètement, depuis l'instauration du programme «Douglas en santé», notre taux de roulement a diminué de 1,4 % et la fréquence des accidents de travail a baissé de plus de 2 %. Enfin, nos taux d'assurance-salaire sont d'environ 2 % inférieurs à celui du réseau des établissements de santé de l'île de Montréal, ce qui se traduit par des économies de plus de 150 000 \$ par année. »

« Nous sommes très fiers d'être le premier établissement en santé mentale à recevoir cette certification, car elle s'harmonise parfaitement avec nos valeurs d'excellence et d'innovation, a fait valoir Lynne McVey, directrice générale de l'Institut Douglas. Notre programme de santé et de mieux-être est la preuve tangible que nous mettons tout en œuvre pour favoriser un milieu de vie et de travail plus sain. C'est un atout majeur pour le Douglas et nous sommes fiers de nos

équipes qui se consacrent à l'amélioration de la santé mentale et de la qualité de vie d'une population vulnérable. »

### **Un engagement social**

« Je suis très heureux de constater l'engagement de l'équipe de direction de l'Institut Douglas envers le programme "Douglas en santé" et la volonté de l'inscrire dans le plan stratégique de l'organisation, souligne David Eidelman, M.D., C.M., doyen de la Faculté de médecine de l'Université McGill et président du Réseau universitaire de santé intégré (RUIS) McGill. Le fait de prendre en considération la santé et le bien-être de ses employés constitue un geste d'engagement social, une valeur fondamentale que nous nous efforçons de transmettre aux étudiants de McGill et aux stagiaires à la Faculté, à l'Institut Douglas et dans tous les établissements d'enseignement du RUIS McGill. »

Au Québec, les dépenses en santé sont en hausse de 70 %, depuis 10 ans. Elles représentent maintenant près de 40 % du budget total de l'État. De récentes études recensées par le Groupe entreprises en santé démontrent que seulement 2,2 % de cette somme est consacrée à la prévention. Pourtant, tous reconnaissent que l'amélioration des habitudes de vie permettrait de réaliser des avancées importantes en matière de santé publique. On constate en effet des retours sur investissement de l'ordre de 5 \$ par dollar investi, grâce à l'implantation d'un programme de santé globale au travail, dans les deux à quatre années suivant sa mise en œuvre.

– 30 –

### **Renseignements et demandes d'entrevue**

Anne Quirion

Communications et affaires publiques, Institut Douglas

Bureau : 514 761-6131, poste 2717

Mobile : 514 434-9990

[anne.quirion@douglas.mcgill.ca](mailto:anne.quirion@douglas.mcgill.ca)

### **À propos du Douglas – [www.douglas.qc.ca](http://www.douglas.qc.ca)**

Le Douglas est un institut de classe mondiale, affilié à l'Université McGill et à l'Organisation Mondiale de la Santé, qui soigne les personnes souffrant de maladies mentales et leur offre espoir et guérison. Ses équipes de spécialistes et chercheurs font constamment évoluer les connaissances scientifiques, les intègrent aux soins offerts à leurs patients et les partagent avec la communauté pour la sensibiliser et éliminer les préjugés entourant la maladie mentale.

L'Institut Douglas est membre du **Réseau universitaire intégré de santé McGill**. Le RUIS McGill offre des soins cliniques tertiaires, de l'enseignement et de la recherche qui sont coordonnés par la Faculté de médecine de l'Université McGill et par ses hôpitaux d'enseignement affiliés, dont le Douglas.

### **À propos du Bureau de normalisation du Québec**

Le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) a établi le programme de certification *Entreprise en santé* en collaboration avec le Groupe entreprises en santé. Le BNQ apporte des solutions à des besoins de marché par l'élaboration de normes consensuelles en comités équilibrés, par la mise en œuvre de programmes de certification et par la certification de systèmes. Le BNQ a pour mission d'agir comme partenaire des milieux d'affaires, industriels, sociaux et réglementaires afin de favoriser l'amélioration de la qualité des produits, des processus et des services, ainsi que leur acceptation sur tous les marchés.